

2ème année de Master - Mention « Droit social »  
Parcours type « Droit social comparé »  
Enseignements et contrôle des connaissances : 2023-2028

Version du 20/03/2023

		Volume horaire de l'année (h) :				205,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :		175,00 h		ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
<b>UE obligatoires - Droit social</b>							
UE 1.1.1 : Droit du travail approfondi		25,00		50	5	oral	
UE 1.1.2 : Droit de la protection sociale approfondi		25,00		50	5	oral	
UE 1.1.3 : Séminaire de méthodologie de la recherche	15,00						
<b>UE obligatoires - Droit comparé</b>							
UE,1.2.1.: Théorie(s) et méthodologie(s) de la comparaison		15,00					
UE,1.2.2: Droits et libertés fondamentaux comparés		20,00					
UE 1.2.3: Procès, procédure, litiges dans une perspective comparative (ou droits étrangers)		20,00					
Grand oral pour les trois matières de droit comparé				60	6		
Rapport sur les trois matières de droit comparé			40		4		
<b>UE obligatoire - Langues</b>							
UE 1.3.1 : Langues		15,00	20		2		
<b>UE complémentaires</b>							
UE 1.4.1 : Séminaire "Droit international du travail"	20,00		40		4	Rapport écrit	
UE 1.4.2 : Séminaire "Droit social et construction européenne"		20,00	40		4	Rapport écrit	
<b>UE Formation continue *</b>							
UE 1.5.1 Actualisation des connaissances		15,00	10		1		
UE 1.5.2 Méthodologie	10,00		10		1		
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre**							
		<b>Total du semestre sur</b>	<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>	<b>150</b>	<b>points</b>	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :		30,00 h		ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
<b>UE obligatoires</b>							
UE 2.1.1 : Séminaire "Clinique du droit"	30,00		50		5	Rapport écrit	
<b>UE de spécialisation</b>							
<b>UE obligatoire à choix - 1 UE à choisir parmi :</b>							
UE 2.2.1 Mémoire de recherche en mobilité ou dans un contexte internationalisé			250		25	Mémoire écrit et soutenance	
UE 2.2.2 Rapport de stage en mobilité internationale ou dans un contexte internationalisé						Mémoire écrit et soutenance	
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre**							
		<b>Total du semestre sur</b>	<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>	<b>150</b>	<b>points</b>	

\* les notes et les résultats de l'UE formation continue et les UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du semestre, de l'année ni du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

\*\* les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidument cette matière tout au long de l'année